

PROCES VERBAL
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE COLOMBEY ET DU SUD TOULOIS
CONSEIL COMMUNAUTAIRE – OCHEY

SEANCE DU : 18 MAI 2016

Nombre de conseillers en exercice : 58

Nombre de conseillers votants présents : 39

Nombre de procurations : (6) : Monsieur Jean-Marie CHARON donne procuration à Monsieur Jean-François BALTARD – Monsieur Jean-Louis OLAÏZOLA donne procuration à Monsieur Maurice SIMONIN – Monsieur Adolphe REGOLI donne procuration à Monsieur Michel HENRION – Monsieur Alain GODARD donne procuration à Monsieur Jean-Pierre CALLAIS – Monsieur Patrick AUBRY donne procuration à Monsieur Guy CHAMPOUGNY – Monsieur Claude DELOFFRE donne procuration à Monsieur Xavier FLAMENT

Nombre de suppléants présents avant le droit de vote : (2) Monsieur Germain GRANDJEAN donne pouvoir à Monsieur Bruno COURTOIS – Monsieur Philippe DIDELOT donne pouvoir à Madame Catherine BARRAT

Nombre de conseillers votants : 45

Nombre de Conseillers excusés : 13

Conformément à l'art L 2121-15 du CGCT, le secrétaire de séance est nommé :

Secrétaire de séance : Monsieur Maurice SIMONIN

Date de convocation : 11 mai 2016

Date d'affichage :

		Titulaires et suppléants ayant droit de vote présents	Pouvoir	Suppléants sans droit de vote	Excusés	Absents	Heure d'arrivée	Heure de sortie
ABONCOURT	Joël BAUDY	X						
	<i>Jean-Pierre OLRV</i>							
ALLAIN	Daniel PRIME	X						
	Rolland MILLERY	X						
ALLAMPS	Jean-François BALTARD	X	X					
	Jean-Marie CHARON				X			
AROFFE	Philippe DURANTON					X		
	<i>Alexandre GERARD</i>							
BAGNEUX	Germain GRANDJEAN,				X			
	<i>Bruno COURTOIS</i>	X						
BARISEY AU PLAIN	Jean-Marie GERONDI					X		
	Stéphane NION	X						
BARISEYLA COTE	Christophe PASCAL	X						
	<i>Michel BECK</i>							
BATTIGNY	Denis THOMASSIN				X			
	<i>Jean COLIN</i>				X			
BEUVEZIN	Hervé MANGENOT				X			
	<i>Jean-Paul NOUE</i>							
BLENOD LES TOUL	Jean-Louis OLAIZOLA				X			
	Martine MICHEL	X						
	Maurice SIMONIN	X	X					
	Laurence SAINTOT	X						
BULLIGNY	Alain GRIS	X						
	Bertrand DELIGNY	X						

Conseil Communautaire OCHEY – 18 mai 2016 – 20 h 00

COLOMBEY LES BELLES	Adolphe REGOLI				X			
	Annie FLORENTIN				X			
	Margot MOREL	X						
	Michel HENRION	X	X					
	Nathalie CROSNIER	X						
COURCELLES	Bernard SAUCY	X						
	<i>Mickaël MATHIEU</i>			X				
CREPEY	Andrée ROUYER	X						
	Daniel THOMASSIN	X						
CREZILLES	Patrick AUBRY				X			
	<i>Daniel KAISER</i>							
DOLCOURT	Jean MARCHAND	X						
	<i>Bruno LARDIN</i>							
FAVIERES	Christophe BLANZIN	X						
	Jean-Pierre ARFEUIL				X			
FECOCOURT	David BRUGMANN					X		
	<i>Patrick THOMAS</i>							
GELAUCOURT	Michel CAPDEVIELLE					X		
	<i>Lionel GONZALES</i>							
GEMONVILLE	Alain GODARD,				X			
	<i>Monique CHAROTTE</i>							
GERMINY	Christian HUIN	X						
	Patrick DETHORET							
GIBEAUMEIX	Denis KIEFFER	X						
	<i>Catherine COLIN</i>			X				
GRIMONVILLER	Alexis BOUROT					X		
	<i>Régis BARBIER</i>							
MONT L'ETROIT	Jean-Jacques TAVERNIER	X						
	<i>Michel ROUSSEL</i>							
MONT LE VIGNOBLE	Jean-Pierre CALLAIS	X	X					
	Michel JEANDEL	X						
MOUTROT	Guy CHAMPOUGNY	X	X					
	<i>Bruno MULLER</i>							
OCHEY	Philippe PARMENTIER	X						
	Daniel VATTANT	X						
PULNEY	Jean-François DEZAVELLE					X		
	<i>Gérard BARTHEL</i>							
SAULXEROTTE	Céline BOUVOT					X		
	<i>Serge JACOB</i>							

Conseil Communautaire OCHEY – 18 mai 2016 – 20 h 00

SAULXURES LES VANNES	Pascal KACI					X		
	Céline FOLLEY	X						
SELAINCOURT	Francis VALLANCE	X						
	<i>Nathalie BESNOIST</i>							
THUILLEY AUX GROSEILLES	Dominique HENRY	X						
	Frédéric RAYBOIS	X						
TRAMONT EMY	Philippe DIDELOT					X		
	<i>Catherine BARRAT</i>	X						
TRAMONT LASSUS	Roland HUEL	X						
	<i>Philippe VERMION</i>							
TRAMONT ST ANDRE	Xavier FLAMENT	X	X					
	<i>Mathieu WECKBRODT</i>							
URUFFE	José FAYS	X						
	Elisabeth DELCROIX ZAREMBA	X						
VANDELEVILLE	Claude DELOFFRE					X		
	<i>Jean-Claude CACAS</i>							
VANNES LE CHATEL	Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH	X						
	Claude GOSSOT					X		
VICHÉREY	Christian FRANCE	X						
	<i>Marie-Aline BONNAVENTURE</i>				X			

Étaient également présents : Monsieur le Sous-préfet de Toul, Camille LANET – Madame la conseillère départementale, Agnès MARCHAND – Madame la Présidente de l'EPTB, Audrey NORMAND, Monsieur Philippe LARIVIERE, technicien départemental – Monsieur Xavier LOPPINET - Madame Pascaline GOUERY – Monsieur Christophe GEISEL – Monsieur Gaël DAVIOT – Madame Yvette DE ROSA

Étaient également excusés : Madame la Sous-préfète de Neufchâteau, Marie-Claude LAMBERT – Madame le receveur principal de la trésorerie de Colombey les Belles, Péggy WOLSKI – Monsieur le conseiller départementale, Gauthier BRUNNER

Ordre du jour

- 1 - Validation du PV du conseil communautaire du 31 mars 2016 à Bagneux
- 2 - Présentation de la démarche de transformation de l'EPTB (Etablissement Public Territorial de Bassin dont la mission principale est la prévention des inondations) en syndicat mixte. Position de principe de la communauté de communes d'adhérer à la démarche
- 3 - Présentation des actions du Pôle Environnement
- 4 -CC-2016-0866 - Suite à la réforme du code des marchés publics du 1^{er} avril 2016, nécessité d'élire une nouvelle commission d'appel d'offre qui, en plus du président, comportera 5 titulaires et 5 suppléants (au lieu de 3 actuellement)
- 5 - Affaires et informations diverses
 - 5.1 - Actualisation des membres de la commission MAPA
 - 5.2 - Informations sur les groupements de commandes

1 - VALIDATION DU PV DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 31 MARS 2016 A BAGNEUX – validation du procès-verbal du conseil communautaire du 31 mars à BAGNEUX adopté à unanimité

2 - PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE TRANSFORMATION DE L'EPTB (ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN DONT LA MISSION PRINCIPALE EST LA PREVENTION DES INONDATIONS) EN SYNDICAT MIXTE. POSITION DE PRINCIPE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ADHERER A LA DEMARCHE

Présentation de E.P.T.B par Madame Audrey NORMAND (présidente), et Monsieur Philippe LARIVIERE (directeur), cette structure a été créée en 2010 sous la forme d'une entente par les conseils généraux de Meurthe et Moselle et des Vosges pour lutter contre les inondations ; la gestion équilibrée de la ressource en eau et la préservation des zones humides.

Rappels juridiques : loi MAPTAM a créé la compétence GEMAPI
la loi NOTRe : la compétence GEMAPI est transférée automatiquement aux E.P.C.I en 2018

Pourquoi GEMAPI ? – lier urbanisme et inondation

- Un unique responsable
- Possibilité de disposer d'une ressource financière affectée
- Meilleure attribution des approches des milieux en aquatique et inondation à l'échelle des bassins versants

Les contours de la compétence GEMAPI :

- L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau
- La défense contre les inondations et contre la mer
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

Les EPTB peuvent exercer des missions :

- de coordination, sans porter atteinte à la libre administration et de non tutelle (cohérence des actions)
- de maîtrise d'ouvrage d'études et de travaux, notamment lorsqu'il a défini un « Projet d'Aménagement d'Intérêt Commun » (PAIC)
- d'avis, en particulier pour les SDAGE, SAGE et classement des cours d'eau
- d'animation et de gouvernance locale de la politique de l'eau, en particulier, il met en œuvre les SAGE

Il y a une forte notion de solidarité de bassin.

Calendrier :

- avril 2016 – lancement de la procédure ;
- 01/01/2017 : dissolution institution interdépartementale et création du syndicat mixte avec les 2 départements
- Février 2017 : adhésion des communautés de communes ou d'agglomération ayant la compétence GEMAPI
- Janvier 2018 : adhésion des autres communautés de communes ou d'agglomération

Financement :

- Budget de fonctionnement prévisionnel d'environ 600 000 €
- Investissements envisagés sur une quinzaine d'années d'environ 25 millions d'euros (avec des cofinancements de l'ordre de 80%)
- Montée en charge progressive des cotisations pour arriver à terme à environ 5-6 €/an

Voir détail complémentaire sur diaporama ci-joint

Questions et réactions de la salle :

Q : Y aura-t-il une participation financière des habitants à hauteur de 40 € alors que l'Etat devrait être un relais financier pour ces structures complexes

Les travaux générés seront payés comment alors l'Etat abandonne ces prérogatives

R : L'Etat conserve un rôle de surveillance via vigie crue (mesures DREAL). Il n'a jamais été maître d'ouvrage de la protection des personnes, mais il y avait plusieurs acteurs tel EDF – VMF - , maintenant un seul maître d'ouvrage : les collectivités territoriales. Possibilité d'un financement par l'Etat via les fonds Barnier.

Q : Est-ce que toute notre communauté de communes sera impactée ?

R : Non, car le périmètre de l'EPTB est limitée au périmètre du bassin versant Meurthe/Moselle. Une partie de la communauté de communes est sur le bassin versant de la Meuse

Q : Est-ce qu'il y aura des quantités fixées de drainage et de terres labourées ?

R : Il n'y a pas de règle d'or sur les drainages, cela peut avoir un caractère positif comme négatif, les prairies joueront un rôle d'éponge, il y aura un gros travail faire avec les chambres d'agriculture dont la date d'adhésion sera janvier 2018, mais il faut que l'on sache assez tôt le coût de revient par habitant, il est prévu qu'il serait de 5,50 €, à condition que toutes les intercommunalités adhèrent, sinon le coût par habitant sera plus élevé.

Besoin d'une vraie réflexion sur le contenu des statuts pour le bien de la COM COM et de l'EPTB, une prise de position est prévue pour août 2016. Proposition de faire travailler en ce sens la commission environnement, le bureau communautaire, conseil communautaire.

3 - PRESENTATION DES ACTIONS DU POLE ENVIRONNEMENT

Le vice-Président Monsieur Jean-Pierre CALLAIS du secteur environnement rappelle les missions du pôle :

- gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- étude pour les communes en cours d'assainissement
- groupement de commandes entretien des STEP et des réseaux
- étude sur la sécurisation en eau potable
- entretien des stations d'épuration
- animations
- Atlas de la biodiversité

Autre point apporté : la loi NOTRe, transfert de la compétence eau et assainissement au début de janvier 2020, avec suppression des syndicats de communes et des syndicats mixtes. Il est indispensable de réfléchir dès maintenant à la gestion de ces compétences.

4 -CC-2016-0866 - ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE COMMISSION D'APPEL D'OFFRE :

Suite à la réforme du code des marchés publics du 1er avril 2016, nécessité d'élire une nouvelle commission d'appel d'offre qui, en plus du président, comportera 5 titulaires et 5 suppléants (au lieu de 3 actuellement)

Vu les articles L.1414-2 et L.1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres suite à la réforme des marchés publics en vigueur depuis le 1^{er} avril 2016 ;

Considérant que la commission d'appel d'offres ainsi composée sera compétente pour tous les marchés dont la consultation a été lancée depuis le 1^{er} avril 2016 ;

Considérant que la présidence est assurée, de droit, par le représentant légal de la collectivité, il peut donner délégation pour ce faire à l'un de ses adjoints (CGCT art L 122-18), par arrêté la présidence est déléguée au Vice Président , Monsieur Guy CHAMPOUGNY (CGCT art L 2122-18).

Considérant qu'outre le président, cette commission est composée de 5 membres du conseil communautaire élus par le conseil à la représentation au plus fort reste.*

Toutefois, en application de l'article L.2121-21 du code général des collectivités territoriales, si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président.

Sont candidats au poste de titulaire :

M. Jean Pierre CALLAIS
M. Christophe BLANZIN
M. Bertrand DELIGNY
M. Patrick AUBRY
Mme Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH

Sont candidats au poste de suppléant :

M. Germain GRANDJEAN
M. Jean Jacques TAVERNIER
M. Christian HUIN
M. José FAYS
M. Roland MILLERY

Sont donc désignés en tant que :

- délégués titulaires :

M. Jean Pierre CALLAIS
M. Christophe BLANZIN
M. Bertrand DELIGNY
M. Patrick AUBRY
Mme Nathalie HAMEAU KINDERSTUTH

- délégués suppléants :

M. Germain GRANDJEAN
M. Jean Jacques TAVERNIER
M. Christian HUIN
M. José FAYS
M. Roland MILLERY

5 - AFFAIRES ET INFORMATIONS DIVERSES

5.1 - ACTUALISATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MAPA

5.2 - INFORMATIONS SUR LES GROUPEMENTS DE COMMANDES

1-groupement de commandes papier

Identification de l'attributaire

STYLOPEN : 54850 MESSEIN

Durée – du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2019

Structures adhérentes :

MAIRIES	Autres structures Ecoles – associations- GIP - CC
ABONCOURT	Carrefour des Pays Lorrains
ALLAMPS	Ecole sous les vignes - BLENOD
BAGNEUX	Enfance Village Accueil – OCHEY
BLENOD LES TOUL	Communauté de Communes du Pays de Colombey et Sud Tulois
BARISEY la COTE	GIP Bien Vieillir en Pays de Colombey
COLOMBEY les BELLES	ESAT d'ALLAMPS
CREPEY	
CREZILLES	
FECOCOURT	
GRIMONVILLER	
MOUTROT	
d'OCHEY	
SELAINCOURT	
VICHEREY	
VANNES le CHATEL	

2-groupement de commandes - ERP – Agrès Sportifs

Identification de l'attributaire : Qualiconsult

Durée – jusque fin 2016

Groupement de commandes ERP fin 2016 Prestataire : Qualiconsult	Groupement de commandes jeux et agrès sportifs fin 2016 : Qualiconsult	<p><i>NOTE D'INFORMATION :</i> <i>Toutes les communes de la Communauté de communes seront prochainement invitées à adhérer ou non à ce groupement de commandes de 2017.</i></p>
Aboncourt	Allain	
Allain	Allamps	
Allamps	Barisey la Cote	
Bagneux	Blénod les Toul	
Barisey la Cote	Colombey les Belles	
Blénod les Toul	C.C Colombey et sud tulois	
Bulligny	Crépey	
Colombey les Belles	Favières	
C.C Colombey et sud tulois	Fecocourt	
Courcelles	Fecocourt	
Crépey	Gibeameix	
Favières	Mont L'Etroit	
Fecocourt	Moutrot	
Gemonville	Ochey	
Fecocourt	Tramont saint andré	
Gibeameix	Vandeléville	
Mont L'Etroit	SIS Moutrot Allain Ochey	
Moutrot		
Ochey		
Selaincourt		
Thuilley aux Groseilles		
Vandeléville		
Vannes le Châtel		
SIS Moutrot Allain Ochey		

3 - Groupement de commandes

Vérification des mécanismes de cloches et paratonnerre 2016 / 2018

Groupement de commandes vérification des mécanismes de cloches et paratonnerre 2016 / 2018 Prestataire: Société Chrétien
Aboncourt
Allain
Bagneux
Barisey la Cote
Blénod les Toul
Bulligny
Colombey les Belles
Crépey
Favières
Crézilles
Gemonville
Grimonviller
Gibeameix
Mont L'Etoit
Mont le vignoble
Moutrot
Ochey
Selaincourt
Tramont ST André
Tramont Lassus
Thuilley aux Groseilles
Vandeléville
Vannes le Châtel

Groupement de commandes rebouchage des nids de poules travaux réalisés par les agents intercommunaux
Allain (pas pour 2016 déjà réalisé par l'agent communal)
Battigny
Favières
Gemonville
Ochey
Saulxerotte (pas d'intervention en 2016)
Tramont ST André
Vannes le Chatel

Pour extrait certifié conforme
Le Président ,
Philippe PARMENTIER

